

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Par l'honorable M. Owens :—De Robert Bickerdike et autres.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De l'*International Railway Appliance Company*.

Par l'honorable M. Edwards :—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique-Canadien, et de la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa.

Par l'honorable M. Dandurand :—De Joshua Arthur Tate, de la ville de Sherbrooke, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Gibson :—De la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie du Canada, et

Par l'honorable Sir John Carling :—Une pétition conjointe de la corporation de la cité de London, et de la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Banque des townships de l'Est, demandant une loi qui l'autorise à faire une nouvelle division des actions de son capital social ;

De la Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer son nom en celui de "Compagnie de Garantie de la Puissance", et à d'autres fins ;

De Thomas Nash et autres, de la cité de Kingston, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "The Dominion Institute of Amalgamated Engineering."

De la Compagnie du "Grand Tronc de chemin de fer", demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre certaines actions de garantie à quatre pour cent, et à d'autres fins ;

De N. Dymont, de la ville de Barrie, province d'Ontario, demandant d'être constitué en corporation pour faire les opérations d'une compagnie d'assurance contre les incendies ;

De John Costigan, d'Ottawa, province d'Ontario, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "The Winding Ledger Power and Boom Company" ;

De G. Michaelis et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "The Regina and Hudson's Bay Ry. Co." ;

De la Compagnie de chemin de fer Atlantique-Québec-Occident, constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant d'être constituée en corporation par le parlement fédéral ;

De la "New Canadian Company (Limited)", constituée en corporation en vertu de l'Acte des Compagnies 1862-1900 de la Grande-Bretagne, demandant d'être constituée en corporation par le Parlement du Canada ;

De H. A. Allan, et d'autres, de Montréal, province de Québec, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "The Shipping Federation of Canada" ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire une ligne d'embranchement et à la relier avec le chemin de fer Canada-Atlantique ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant l'adoption d'une loi fixant le délai pour l'achèvement de sa ligne, et à d'autres fins ;